COMMUNE DE BOURRIGNON

Octobre 2026
N° 80

Bulletin d'information

Situation des sources d'eau

La sécheresse persistante et le déficit important de précipitations observés depuis plusieurs semaines accentuent chaque jour la pression exercée sur les ressources en eau. Le niveau des sources n'a jamais été aussi bas.

Malgré les efforts consentis par la population depuis notre dernière communication, les réserves d'eau disponibles restent fortement sollicitées. **Face à cette situation, les Autorités communales maintiennent les restrictions** et demandent que chacune et chacun utilise toujours l'eau avec parcimonie. Elles remercient la population pour sa compréhension et sa précieuse collaboration.

Nomination

Le Conseil communal a le plaisir d'annoncer la nomination de :

- Monsieur José Da Silva Martins au poste de surveillant de la station d'épuration
- Monsieur William Lambert au poste de remplaçant du surveillant de la station d'épuration.

Les Autorités communales les félicitent et leur souhaitent plein succès dans leurs nouvelles fonctions respectives.

Avis aux propriétaires de chiens

Les Autorités communales se permettent de rappeler un article du Règlement concernant la garde et la taxe des chiens :



- Art. 11 : Celui qui garde un chien doit veiller à ce que son animal n'importune pas d'autres personnes ni par ses aboiements ou hurlements continus, ni de quelque autre manière. Il doit également empêcher son animal de souiller les jardins publics ou privés.

Les Autorités communales rappellent également qu'il est interdit de laisser les chiens faire leur besoin dans les champs, prés et pâturages. Il est demandé aux propriétaires de chiens de ramasser les crottes et de déposer les sacs à crottes dans les poubelles installées à cet effet sur l'ensemble du territoire communal et de ne pas abandonner ces sacs sur les bords de chemins.

Il est également rappelé que les sacs à crottes ne doivent pas être utilisés pour le dépôt de déchets ménagers, ni de les déposer dans d'autres poubelles que celles prévues à cet effet. Merci de votre compréhension.

Fenêtres de l'Avent

C'est déjà l'heure pour la Commission d'embellissement de remettre sur pied le calendrier des fenêtres de l'Avent. Nous espérons que cette édition 2026 suscitera à nouveau votre intérêt.

Toutes les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire sur le tableau affiché à l'école jusqu'au mardi 10 novembre 2026.

D'avance, MERCI pour votre participation active, soit en créant votre fenêtre, soit en vous baladant dans le village pour admirer ce calendrier vivant.

Swisscom – fibre optique

Swisscom a informé la commune de Bourrignon de l'extension prévue de son réseau de fibre optique jusqu'aux habitations (FTTH). Ces travaux consistent à la suppression de la ligne en cuivre qui sera remplacée par la fibre optique (autre réseau qui celui d'Ajoie Net). Les premiers travaux débuteront à l'automne 2026 et dès le printemps 2028, les premiers résidents de la commune pourront être raccordés. Cependant, de nombreux travaux préliminaires seront nécessaires avant le début des travaux de raccordement.

Le raccordement d'un bâtiment à la fibre optique nécessite au préalable la signature d'un contrat par le propriétaire de l'immeuble. La société Cablex, mandatée par Swisscom, contactera le propriétaire pour convenir des détails du raccordement. Les Autorités communales précisent que ce raccordement n'est pas obligatoire.

Des questions en lien avec ces travaux peuvent être posées à l'adresse courriel lines.ls@swisscom.com. Monsieur Didier Torti, maire, reste à votre disposition en cas de questions (079 848 39 59).

Dépérissement des arbres en forêt – appel à la prudence

Après les épisodes de sécheresse de 2018 et 2022, la forêt jurassienne subit cette année à nouveau d'importants dégâts liés à la sécheresse et aux températures élevées. Certains arbres sont fortement affaiblis et présentent une couronne partiellement ou totalement défoliée. Pour les arbres les plus fortement atteints, les chances de reprise paraissent faibles. Si certains succomberont dès cette année, le dépérissement d'une partie d'entre eux est probable au cours des deux à trois prochaines années.

Compte tenu de l'étendue des surfaces concernées, il n'est pas possible de prendre des mesures partout où se trouvent des arbres potentiellement dangereux. En se desséchant, les arbres dépérissants deviennent plus cassants, ce qui augmente notamment le risque de chute de branches ou d'arbres entiers. Nous appelons donc chacune et chacun à faire preuve de prudence lors de toute activité en forêt, en particulier par temps venteux.

La forêt est un milieu naturel dont les dangers ordinaires relèvent principalement de la responsabilité individuelle des usagers. Toute personne qui s'y rend le fait sous sa propre responsabilité. Nous invitons chacune et chacun à faire preuve de bon sens, à observer attentivement la couronne des arbres et à renoncer

à toute activité en forêt en cas de vent. Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bornes hydrantes

Les Autorités communales rappellent que les bornes hydrantes doivent être, en tout temps, libres d'accès pour le service du feu.

Agenda

Samedi 10 octobre 2026
Fondue organisée par la Bourgeoisie au refuge du Cerneux, ouverte à toutes et tous. Merci de s'inscrire auprès de Monsieur Rémy Domon, 078 897 23 97, jusqu'au 8 octobre.

Samedi 7 novembre 2026
Loto de la Sainte-Cécile à la halle de gymnastique

Mardi 17 novembre 2026
Table d'hôtes – Tavolata
Inscription au 079 835 27 79 jusqu'au vendredi soir qui précède.

Samedi 28 novembre 2026, de 14h00 à 16h00
Atelier « création d'une couronne de l'Avent » pour les enfants. Voir flyer au verso

Dimanche 29 novembre 2026, de 10h00 à 12h00
Votation fédérale, bureau communal

Mardi 1er décembre 2026, 20h00
Assemblée paroissiale, salle des assemblées

Samedi 5 décembre 2026
Tététhon - les informations seront transmises dans le prochain bulletin d'information.

Mardi 8 décembre 2026, 20h00
Assemblée bourgeoise, salle des assemblées

Mardi 15 décembre 2026
Table d'hôtes – Tavolata
Inscription au 079 835 27 79 jusqu'au vendredi soir qui précède.

Mercredi 16 décembre 2026, 19h30
Assemblée communale, halle de gymnastique





CREATION COURONNE DE L'AVENT

ACTIVITE POUR LES ENFANTS

LES DIFFERENTES ACTIVITES ORGANISEES DURANT L'ANNEE, NOUS PERMETTENT D'OFFRIR CELLE-CI.

4 HEURES OFFERTES AUX ENFANTS

14h-16h



Tout le matériel nécessaire sera fourni.

inscriptions jusqu'au 10 novembre, auprès de Laure Ischer au 079 104 66 62.